



Grenoble, le 02.11.2020

Réf. : AG-DM n°004

Destinataires : Groupements Sportifs
Comité Directeur
Comités Départementaux
FFV

COMITE DIRECTEUR
Procès-verbal N°3
Réunion du 20.10.2020

Présents :

Daniel Maisonnial, Pierre Vouillot, Bernard Thivillier, Damien Chanel, Georges Violla, Jeanine Druet, Véronique Frelat, Jean-Claude Savoy, Philippe Sagnard, Guy Wack, Christophe Vigneron, Emmanuel Juchereau (nouveau représentant du CD38), Julien Verney, Damien Lhospitalier, Elsa Durieux, Jean-Pierre Vinot, Richard Goux.

Préambule :

Cette réunion se tient uniquement en visioconférence (couvre-feu à Lyon). Elle est lancée par Jean Michel FICHEUX sur zoom mais il ne pourra pas y participer. Emmanuel JUCHEREAU, nouveau représentant du CD38 au Co Dir, a été invité à cette réunion.

1. Approbations

- PV du BE 2 du 24 sept 2020 adopté à l'unanimité
- PV du BE 3 du 7 oct 2020 adopté à l'unanimité
- PV du Co Dir 2 du 15 sept 2020 adopté à l'unanimité
- PV de l'AG du 4 juillet 2020 adopté à l'unanimité
- PV n°2 de la CR Sportive (mesures liées à la crise et sanitaires et compétitions jeunes)
- BRI saison 20.21 qui reprend les mesures contenues dans le PV n°2 de la sportive et inclut la « déclinaison » des mesures fédérales en cas de déroulement incomplet de nos championnats.

Site internet : www.lravb.fr

Date d'approbation : 05/11/2020
Date de diffusion : 19/11/2020
Auteur : Daniel Maisonnial

2. Secteur sportif :

Julien Verney revient sur le fait que le barrage d'accès à la Pré Nat féminine n'offre pas une place assurée en Pré National l'année suivante et que de plus cette année, il sera peut-être remis en question en raison des événements et ainsi la seule équipe de la poule Auvergne qui s'est déclarée éligible à la montée, n'aura peut-être pas une possibilité sûre et certaine d'accès.

Daniel Maisonnial explique que c'est surtout une précaution si les descentes de N3 étaient très nombreuses et que cela tient au fait que les équipes de la zone Auvergne ne veulent pas depuis 2 ans participer aux poules avec les autres zones.

Pierre Vouillot rappelle aussi que dans ce cas, il est possible de passer la Pré Nat en 2 poules de 10 au lieu de 3 poules de 6, ce qui fait gagner 2 places.

Le point sur les championnats :

23 matchs régionaux sur 140 en 4 journées se sont joués. Les demandes de report vont continuer à se multiplier pour les équipes en zone d'alerte renforcée (fermeture des gymnases et couvre-feu) jusqu'en décembre.

Richard Goux fait remarquer qu'aucun club n'a sollicité la CR Médicale pour un report lié à 3 personnes « isolés » (test positif ou cas contact) comme c'est prévu dans le règlement communiqué aux clubs.

Les dates de report sont déjà toutes programmées jusqu'en mars. Comment faire pour les autres reports ?

Compte tenu de l'évolution de la pandémie, il est impossible actuellement de savoir à quelle date l'accès aux gymnases sera autorisé et donc de donner des « réponses » certaines aux clubs. Il ne semble pas utile de prévoir des scénarios divers et variés qui ne peuvent que prêter à polémique. La CR Sportive demande qu'on lui fasse confiance pour mettre en place les dispositions les plus équitables possibles pour la reprise de nos compétitions dès que possible et aussi pour la gestion des descentes et montées en lien avec le BRI.

Elle rappelle que la solution proposée l'an passé pour pallier l'arrêt de la saison au 15 mars, n'avait pas soulevé d'objections.

Proposition de championnat séniors G et F pour la saison 2021/2022 :

Pierre Vouillot rappelle que l'olympiade qui se termine, correspondait à la mise en place progressive de la fusion des deux anciennes ligues et que maintenant, il était temps de passer à un fonctionnement unique sur l'ensemble de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Il présente une formule de championnats pour la saison 21/22, élaborée par la CRS sur la base de ce qui est en place depuis deux ans.

Pré Nat M / F :

1^{ère} phase : 18 équipes en 3 poules de 6, les + géographiques possibles

2^{ème} phase : 1 poule de 6 en Play off / 2 poules de 6 en Play down (répartition sportive avec ajustement géographique éventuel).

Région M / F : 24 équipes en 4 poules de 6

1^{ère} phase : 24 équipes en 4 poules géographiques de 6

2^{ème} phase : 2 poules de 6 en Play off / 2 poules de 6 en Play down en regroupant 2 par 2 les 4 poules initiales.

Daniel Maisonnial ajoute que la question de la péréquation des frais de déplacements sera à débattre (les deux niveaux ou pas, par poule ou par division ?).

Proposition adoptée par 12 voix « Pour » et 5 abstentions

Coupe de France Jeunes :

115 équipes LARAVB engagées :

M21G : 4, M21F : 13, M18G :14, M18F :17, M15G :10, M15F : 20, M13G : 12 M13F : 13

Rappel : régionalisation des 4 premiers tours en M18 G et F avec 14 équipes ARA + 4 équipes Bourgogne Franche Comté en masculin et 17 équipes féminines ARA.

Les 1^{ers} tours se sont déroulés à peu près normalement dans les trois premières catégories. La catégorie M21 pose un problème car la plupart des joueurs sont majeurs et ne peuvent pas accéder aux gymnases dans toutes les zones en alerte renforcée. A suivre.

Volleyades M12 M13

Compte tenu de l'incertitude sanitaire, des 15 000€ perdus la saison dernière (acomptes gardés par les prestataires) et du fait que le lundi n'est pas férié (retour des élèves et des étudiants dans les internats), Pierre Vouillot propose le retrait de la ligue pour cette organisation.

La FFVolley n'apporte pas de garanties en cas de pertes.

Adopté à l'unanimité

Volleyades M18

Comme les saisons précédentes, la Ligue qui peut difficilement organiser des CRE M18 en plus des CRE M15, choisit de ne pas envoyer une sélection régionale aux volleyades M18 mais laisse cette possibilité aux CD intéressés. Plusieurs CD présenteront des équipes lors d'un tournoi de qualification organisé par la Ligue même si les volleyades M 18 n'avaient pas lieu car cela permet aux sélections d'avoir un objectif.

3. Secteur arbitrage

Désignation des arbitrages :

Jean-Claude Savoy indique que les membres de la CRA se sont partagés les tâches mais que cela reste très compliqué cette année en raison des multiples reports, souvent très tardifs. Il demande l'indulgence des clubs en cas d'erreurs qui sont inévitables dans une telle situation.

Rappel : Même en cette période de pandémie, un arbitre doit être **licencié** avec une DHO validée 5 jours avant le match.

Attestation de déplacement :

Reçue ce jour de la FFVolley, une attestation permet aux arbitres de circuler après le couvre-feu. Elle semble s'appliquer aux arbitres de national. Validité de ce document pour les arbitres régionaux à vérifier.

Validation à distance :

Suite aux échanges avec un club, la CRA autorise la formation à la FDME à distance. Les formations se feront certainement en visio mais la question reste à trancher.

Arbitrage CdF jeunes M18 G (Phase régionale) :

Réception d'un courrier d'une arbitre ayant officié à Montélimar le 18/10/2020

« Je suis scandalisée par l'indemnité kilométrique ... (0,28 €/0,31€ au lieu de 0,31€/0,46€)

...

Les arbitres qui auront la malchance ... vont être pénalisés doublement ... **un** par le taux de remboursement kilométrique ... **deux** la Ligue ne rembourse qu'en janvier ... Et je ne vous parle pas du protocole sportif, c'est un autre débat ... »

Réponse de Laurent Sawrei, président de la CRA :

« Organisation et tarifs votés par les clubs au cours des AG fédérales et de ligue.

Pour conclure, nous n'avons que mis en place ce que les clubs ont décidé. »

4. Secteur formation - technique

Stage CRE

Du 19 au 23 octobre au Lycée Lumière Lyon, 44 stagiaires M et 45 stagiaires F pour 11 cadres.

Des séances de Beach encadrées par Sébastien Goudal et François Deroux sont prévues.

Dans le cadre la prévention aux violences sexuelles, un membre de l'association Colosse aux Pieds d'Argile interviendra le mercredi 21 octobre pour 3 séquences de sensibilisation (10h-12h : jeunes filles, 14h-16h : jeunes garçons 19h-21h : cadres du CRE et administrateurs de la ligue).

Journées JAPS (Journées annuelles de pré saison) :

Bilan très mitigé car 3 comités seulement (Ain, Savoie et Haute-Savoie) ont annoncé avoir pu organiser ces journées qui ont été riches en échanges

3 comités ont annoncé avoir annulé ces journées : Isère, Loire, Rhône

Pas d'information de la part des autres comités.

5. Secteur développement

Fête du volley de la ligue

Le projet acté par le Co Dir la saison dernière prévoit un tournoi festif à Parilly (Lyon St Priest) le : 19 juin 2021. Pierre a relancé le responsable du projet, Thierry Bouthenet.

Services civiques

Daniel Maisonnial informe le CoDir qu'il a obtenu de la FFVolley un 2^{ème} contingent de 5 postes à pourvoir avant fin novembre en plus des 11 premiers. Ils devraient rapidement trouver preneurs parce qu'il a été sollicité par de nombreux clubs depuis cet été.

Dans certains cas, les démarches durent un peu pour diverses raisons (des mails et des messages téléphoniques qui n'arrivent pas, des courriers qui se perdent, des documents de mauvaise qualité ...). La mise en route de ces contrats est assez lourde.

A noter que le recrutement d'un volontaire mineur complique largement les démarches.

D'autres postes devraient être débloqués en janvier. La ligue songe à en garder un pour la Fête du volley en particulier.

Smashy

La FFVolley vient de donner un coup de boost à ces opérations Smashy :

- 1 fiche de présentation de l'opération (Commission Développement),
- 1 document pédagogique très complet, classeur papier + format numérique accessible à tous, en direction des encadrants et des enseignants. (Commission Relations avec le monde scolaire),
- 1 opération promotion avec classeur, ballons et filets offerts aux 200 premières classes inscrites.

6. Finances

Jean-Michel Ficheux fait passer une info : la dette de la Ligue vers la FFVolley, vieille de plusieurs années est apurée. Il restait un reliquat d'environ 3 à 4 000 € et nous n'étions pas d'accord avec le chiffre que nous donnait la comptabilité fédérale. Après bien des échanges de mails (sur plusieurs années), nous avons reçu le dernier solde de notre compte donnant le même chiffre que le nôtre. Pendant tout ce temps, les petites sommes dues par la Fédé à la Ligue sont venues combler notre solde **Négatif** et de ce fait, le solde de notre Ligue est repassé au **Positif**.

7. Préparation des AG du 28 novembre 2020

A ce jour, malgré la situation de pandémie, les associations ont l'autorisation de tenir leurs assemblées générales en respectant les mesures de précautions sanitaires en cours à cette date-là :

- Prise de température à l'entrée de la salle (thermomètre frontal) ???
- Port du masque obligatoire
- Gel hydro alcoolique mis à disposition
- Respect de la distanciation avec des chaises espacées d'1 mètre (salle d'une capacité de 600 places !).
- Pas de collation à l'intérieur de la salle.
- En plus, la Ligue enverra aux participants un questionnaire de santé (voir pièce jointe)

La notification de la date et du lieu et les convocations avec ordre du jour ont été faites :
Salle de l'Atelier 79 rue des Jardiniers 69400 Villefranche/S.

AG régionale ordinaire

Ajout apporté à l'ordre du jour initial :

- Dispositions sportives exceptionnelles suite à la pandémie.
- Remises de récompenses (médailles FFVolley, challenges DAF ...)

AG régionale électorale

- Compte rendu de la commission régionale électorale
- Election des administrateurs au comité directeur de Ligue ARAVB (candidatures à envoyer avant le 13/11, 16 postes à pourvoir avec minimum de 7 par genre).
- Election du président de la Ligue ARAVB
- Election des délégués régionaux de la Ligue ARAVB aux AG de la FFVolley
- Election des deux représentants territoriaux métropolitains au CA de la FFVolley (les candidatures étaient à renvoyer avant le 02/10/2020, Véronique FRELAT et Pierre VOUILLOT sont candidats.

Elections Fédérales

Elles se feront en ligne (prévoir 6 postes) pendant les AG avec la présence de deux scrutateurs envoyés par la FFVolley /

- Election des administrateurs de la FFVolley (scrutin de liste)
- Election du médecin fédéral
- Election du représentant ultramarin

Rappel

Ce sont les Présidents de club qui doivent voter. Ils peuvent donner mandat à un autre licencié de leur club (prévoir CI et licence). En cas d'absence à l'AG, le mandat à un autre club de son CD est possible.

Commission électorale

Composition :

- Président : Pierre Emmanuel Pequey,
- Membres : Francis Tassa, Pascal Fonnesu

Invitation à la commission le lundi 16 novembre, pour :

- Ouverture des enveloppes de candidature
- Etablissement des listes de candidats
- Envoi au GSA des listes de candidats

Présence de Sébastien CHARASSE du cabinet comptable

Penser à inviter Johan MOREL, Nathalie TURIN, Corinne LAFITTE.

8. Relations avec les comités départementaux

Présence physique aux AG des CD 26/07, 42, 38, 69, 74 et représentation à l'AG du CD 01

Il y a toujours un souci pour relancer le CD 03 mais les choses avancent.

Représentants des CD au Co Dir de Ligue

Les CD doivent donner le nom de leurs représentants (1 titulaire et 1 suppléant pas du même genre) avant l'AG. L'un d'eux doit être présent à l'AG du 28 novembre pour l'élection de président.

9. Informations

La FFVolley a adressé à tous les clubs :

- Une proposition de la MAIF pour un contrat club complémentaire au contrat fédéral.
- Une information sur le Dispositif Local d'Aide aux associations.
- La campagne Smashy

10. Questions diverses :

AAL 2020 :

Groupe de travail : J Michel, Daniel, Pierre

Réception des dernières directives, avec évolution pour certains critères

Rappel des modalités :

L'Aide Aux Ligue est décomposée en 3 parties :

- Reversement de 1.5 € par licence (hors événementielle) nombre arrêté au 31/08/2020,
- Aide aux ligues assurant la gestion des pôles par un salarié ligue : 5 000 € par pôle (Aide fixe aux ligues de moins de 5 000 licenciés : 5 000 €, aux ligues de moins de 10 000 licenciés : 2500 €,
- Sur critères.

Le groupe de travail sollicite les clubs et comités départementaux pour contribuer à remplir les critères.

En contrepartie le ligue, reverse une partie des subventions aux clubs et comité ayant répondu.

Réunion programmée le :

Le secrétaire de séance,
Daniel Maisonnial